



Flash info

N° 91 - Décembre 2018



**Le secrétariat de la mairie sera fermé
le lundi 24 décembre 2018 et le mercredi 02 janvier 2019.
Ouverture exceptionnelle le lundi 31 décembre 2018.**

Concours villages fleuris

Cette année encore, les membres du jury du concours départemental des Villes et Villages Fleuris nous récompensent par un 2ème prix dans sa catégorie, grâce aux efforts réalisés pour améliorer le cadre de vie et l'attrait touristique de la commune.

Merci à vous tous pour votre participation.
François ILLE, Maire du Beaucet

Etat civil 2018

Naissances
Chloé LABATUT (décembre 2017)
Mathieu SZADKOWSKI
Léo MILLION

Mariage
Pierre-Olivier ABELLY et Valérie ACCART

Décès
Louise SALLÉI veuve ESPENON
Paul VENTURA
Mirielle REGNIER veuve VENTURA



L'arrêté interministériel N°NOR 1824834A signé le 18 septembre 2018 et publié au journal officiel du 20 octobre 2018 n'a pas reconnu la Commune de Le Beaucet en état de catastrophe naturelle pour le phénomène mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Devant cette décision arbitraire et sur les conseils de l'association des Maires du Vaucluse, la Commune de Le Beaucet a envoyé le 6 novembre dernier un courrier recommandé à M. Christophe Castaner, Ministre de l'Intérieur, pour demander à ce que soit réexaminer le périmètre de cet arrêté et intégrer les communes non prises en compte.

Nous vous tiendrons informés de leur retour.

Monsieur François ILLE,
Maire du Beaucet
et son conseil municipal
vous souhaitent de joyeuses fêtes
de fin d'année et vous convient
à la cérémonie des vœux du Maire
qui aura lieu le
samedi 19 janvier 2019
à 11h30 au Château

CONSEIL MUNICIPAL

15 décembre 2018 à 9h30

QUI VEUT NOUS AIDER À FAIRE LA CRÈCHE ?

Que nous soyons croyants ou pas, le temps de Noël est toujours l'occasion pour notre petite communauté villageoise de nous réunir et de partager des moments familiaux, festifs ou plus spirituels, d'accueillir des invités et d'aller faire un tour à l'église bien sûr, car, parmi les traditions provençales, il en est une que petits et grands ne rateraient pour rien au monde : la crèche et les santons !

La Commune a fait restaurer l'année dernière la superbe collection de santons du XIXème siècle, que Le Beaucet a la chance de posséder dans son patrimoine. Pour que, cette année encore, la crèche soit visible de tous, Marguerite et Stéphanie vous invitent à venir donner quelques heures de votre temps pour les aider à faire la crèche. Construction de la structure de bois, cueillette des végétaux, illuminations et décors, il y en aura pour toutes les compétences, toutes les bonnes volontés et tous les âges. Si vous êtes intéressés pour donner un coup de main et passer un bon moment ensemble à construire cette œuvre collective, alors appelez-nous (de préférence le soir) et nous choisirons ensemble des créneaux horaires qui conviennent à chacun.



Marguerite Forest : 06 15 06 10 93 - Stéphanie Collet : 06 83 99 16 78

De la Vie au village : samedi 8 décembre !

Nous vous invitons à venir partager un moment convivial autour de la construction du projet "d'Espace de Vie Sociale" (café associatif, dépôt pain, mini épicerie, lieu de rencontre...) à la salle Antonella.

Entrée libre.

Au programme :

De **16h à 17h** : activité pour enfants en pleine nature (départ de la salle Antonella)

De **17h à 18h** : atelier "soupe d'automne" enfants/ adultes : confection d'une soupe offerte à tous.

De **18h à 22h** : contes, musique, présentation du projet et choix du nom du lieu... Vin chaud, tartes salées, pizzas, gâteaux, boissons..

Nous transformons la salle pour l'occasion : tapis et coussins, lumière tamisée pour une ambiance douce et chaleureuse !

Les bénéfices de la nourriture et des boissons seront destinés à l'achat de matériel pour les travaux.

Bienvenue à tous !

Association Label Vers

<http://labelvers.wix.com/lebeaucetlabelvers>

Le comité des fêtes vous informe

que le **thé dansant** aura lieu à compter du **vendredi 23 novembre de 16 h à 18 h** à la **salle du château**.



Le goûter est offert, l'entrée est gratuite. Vous n'êtes pas obligé de danser, jeu de carte à disposition et bonne humeur de rigueur. Si vous ne pouvez pas vous déplacer téléphonez-moi au 06.70.38.59.01 vendredi midi dernier délai et je viendrai vous chercher !

Isabelle, présidente

LA VIE DE CHÂTEAU DU BEAUCET

UNE GARDEN PARTY AU CHÂTEAU EN DÉCEMBRE ! Dimanche 16 décembre à 20h30.

« Bigre, une Garden party en nocturne en plein mois de décembre, mais quelle drôle d'idée ! » allez-vous dire ...

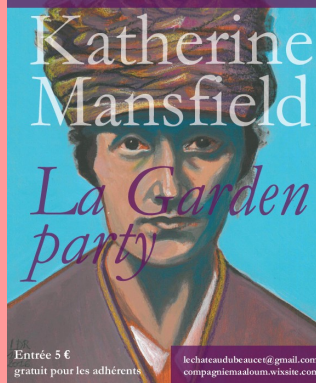
Rassurez-vous l'équipe du château n'est pas tombée sur la tête... au contraire, elle vous invite à sa dernière soirée de l'année et, pour cela, point n'est besoin d'ombrelle ou de robe d'été : nous partagerons un moment chaleureux et convivial, bien au chaud dans la salle du château, autour d'une belle lecture en musique avec Bonheurs de lecture. Aude Marchand lira « La Garden party » de Catherine Mansfield et Jérémie Cardaccia l'accompagnera aux guitares. Cette nouvelle, écrite voici presque 100 ans par la

romancière néozélandaise, n'a pas pris une ride et nous touche toujours autant. Elle nous place dans la tête d'une adolescente, qui, au cours de l'organisation d'une Garden party dans le richissime domaine de sa famille, va se retrouver brusquement confrontée à la réalité de la mort et des clivages sociaux.

Et pour nous réchauffer le cœur après ces émotions et nous souhaiter à tous un bon bout d'an, nous partagerons un vin chaud de saison.

Gratuit pour les adhérents, 5€ pour les autres.

Bonheurs de lecture
DIMANCHE 16 DÉCEMBRE À 20H30
CHÂTEAU DU BEAUCET



Entrée 5 €
gratuit pour les adhérents
lechateauetbeaucet@gmail.com
compagniemoloum.wixsite.com

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23
Fax: 04.90.66.17.77

Mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 230 exemplaires

Réforme de la Taxe de Séjour pour 2019

La taxe de séjour sur le territoire de la CoVe est uniformisée depuis le 1^{er} janvier 2017 et s'applique au réel, par nuit et par personne assujettie, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Perçue en supplément d'un loyer auprès du client d'un hébergement touristique par le loueur qui la reverse ensuite à la Communauté d'Agglomération, elle permet le développement touristique local, notamment à travers les actions de l'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence, qui en a, par conséquent, la gestion.

La loi de finances rectificative de 2017 et le projet de loi Elan ont modifié certaines modalités d'application de la taxe de séjour applicables au 1^{er} janvier 2019 :

- modification du barème légal et donc de certains tarifs ;
- disparition des équivalences entre les labels (Clévacances, Gîtes de France, Logis, etc.) et les « étoiles » ;
- apparition d'un nouveau calcul « au pourcentage du coût de la nuit par personne » pour tous les hébergements sans classement ou en attente de classement (classement = étoiles) à l'exception des hébergements de plein-air ;
- obligation de collecte et de reversement par les intermédiaires de paiement telles que les plateformes de commercialisation en ligne (Abritel, Airbnb, etc.).

Parmi ces nouveautés, la complexité du calcul au pourcentage encourage les meublés de tourisme, les hôtels, les résidences de tourisme et les villages de vacances à se faire rapidement classer ou à renouveler leur classement lorsque celui-ci arrive à échéance. L'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence proposera ce service, uniquement pour les meublés de tourisme, dans le cours du printemps 2019.

Un guide à l'usage des loueurs a été édité avec le concours du Conseil Départemental de Vaucluse. Il est disponible dans les mairies et bureaux d'information touristique du territoire CoVe et téléchargeable en ligne sur les sites des communes et sur le site de la CoVe.

Des réunions d'information pour les hébergeurs touristiques du territoire sont programmées en décembre 2018 :

- Mercredi 5 décembre à 18h00 au Bureau d'Information Touristique de Carpentras,
- Mercredi 12 décembre à 18h00 à la salle « Nouvelle » à Vacqueyras (117 route de Carpentras),
- Mercredi 19 décembre à 18h00 à la salle « L'Oustau d'Anaïs » à Bédoin.

Il est possible de s'y inscrire en écrivant à l'adresse mail lacove@taxesejour.fr ou par téléphone (04 90 62 65 36).